

Les plaines inondables

Déterminées par les cotes d'inondation de récurrence 0-20 ans et 0-100 ans, les plaines inondables sont localisées de part et d'autre des rives. Elles représentent l'ensemble de la zone qui accueille les eaux de débordement lors des inondations printanières.

Les plaines inondables peuvent être herbacées, arbustives ou arborescentes.

Ministère du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2015. Guide d'interprétation, Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, MDDELCC, Direction des politiques de l'eau, 131 p.